



Préavis d'adjudication de contrat

1. Titre

Maintenance et améliorations de la base de données sur les substances désignées

2. Introduction

Un Préavis d'adjudication de contrat permet aux ministères d'informer les entrepreneurs qu'ils ont l'intention d'adjuger un marché pour bien ou un service à un entrepreneur sélectionné d'avance. Après la publication de cet avis d'intention, et si aucune autre entreprise ou personne ne soumet un énoncé de capacités en réponse à l'octroi proposé, les exigences concernant les offres concurrentielles de la politique sont satisfaites. Si un fournisseur soumet un énoncé de capacités valide en réponse à l'adjudication proposée, il faut faire intervenir le système d'appel d'offres électronique ou traditionnel. Les préavis d'adjudication de contrat représentent un outil clé pour assurer un processus d'approvisionnement transparent, concurrentiel et efficace.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant les quinze (15) jours de calendrier période d'affichage, et de satisfaire aux exigences énoncées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un processus d'appel d'offres soit par le gouvernement ou le service électronique d'appels d'offres Par des moyens traditionnels, en vue de l'attribution du contrat.

3. Contexte

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, Ressources naturelles Canada (RNCan) a entrepris de dresser l'inventaire complet des substances désignées se trouvant à chacun de ses sites conformément à la directive du Conseil privé. RNCan a demandé à l'entrepreneur proposé de mettre au point une base de données et une application Web appelée inField afin de garantir que ses données et le répertoire des substances soient à jour et faciles d'accès. Cette base de données doit être soutenue par un programme de soutien technique annuel composé de services de maintenance et d'amélioration afin de garantir le respect des exigences de facilité d'emploi et d'efficacité connexes.

4. Objectif

Cette exigence vise les services de soutien de la base de données des substances désignées de RNCan au cours des exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020. Ce soutien comprendra des services de maintenance et d'amélioration pour tenir l'application à jour et garantir la facilité d'utilisation et le fonctionnement continu de la base de données.

5. Exigences du projet

5.1 Tâches, livrables, jalons et calendrier

Tâches (2018-19 – 2019-20)	Description
A – Amélioration	Sélection de plusieurs bâtiments et applications de filtres dans le tableau de données
B – Programme de soutien technique et de maintenance général	Analyse, de coordination, de communication, de travaux techniques, de mise en ligne et de vérification de la qualité

En ce qui concerne l'objectif A (amélioration), la description et les modèles de la solution ont été présentés dans des documents déjà acceptés. Lorsque les travaux d'amélioration seront terminés, un nouveau lot de mise en ligne sera transmis à RNCan. RNCan réalisera une série de tests pour vérifier si les fonctionnalités de base de l'application sont toujours opérationnelles.

En ce qui concerne l'objectif B (programme de soutien technique), les travaux seront réalisés selon un principe d'heures cumulatives par mois, y compris, mais sans s'y limiter, pour les tâches suivantes :

- Ajout de nouvelles données à la base de données
- Suppression de dossiers de la base de données



- Demandes de soutien des utilisateurs
- Corrections de bogues
- Modification des groupes de sécurité
- Petites améliorations
- Mise en ligne (le nombre de versions sera limité par le nombre d’heures restant au budget)

Chaque année d’option suivant le contrat initial comprendra jusqu’à 100 heures d’analyse, de coordination, de communication, de travaux techniques, de mise en ligne et de vérification de la qualité ou d’autres demandes de travaux généraux de soutien technique et de maintenance, comme indiqué ci-dessus.

Produits livrables attendus :

1. Soutien par courriel ou par téléphone chaque jour ouvrable entre 8 h et 17 h (HE) pour corriger les problèmes qui pourraient survenir.
2. Le fournisseur doit consigner les détails du problème et fournir un numéro de suivi.
3. Enquêter sur les problèmes en faisant appel à des techniques de diagnostic et en examinant le serveur et les registres de l’application pour déterminer, par exemple, la cause du problème. Remarque : le fournisseur n’aura pas accès à l’environnement de production. Le responsable technique collaborera avec SPC pour fournir les registres ou tout autre renseignement dont le fournisseur pourrait avoir besoin pour régler des problèmes.
4. Une nouvelle version de l’application, y compris les améliorations décrites dans le tableau ci-dessus.
5. Services sur demande, dans les limites de la portée et des valeurs temporelles du soutien.
6. Courriel mensuel indiquant le nombre d’heures de soutien utilisées et le nombre d’heures restantes et résumant les tâches de soutien effectuées au cours du mois précédent.
7. Après la résolution d’un problème, le fournisseur doit fournir une feuille de temps contenant les heures de travail affectées à la résolution du problème.

6. Intervention en cas de problème et résolution des problèmes

Gravité du problème	Description	Cible d’intervention	Cible de résolution*
1 – Critique	Problème causant une panne généralisée. Géré comme un problème majeur.	4 heures	Exclut les problèmes semblables à une reprise après sinistre.
2 – Très élevée	Problème qui perturbe grandement l’utilisation de la solution et touche l’ensemble d’une unité fonctionnelle, d’un service ou d’un site. Les utilisateurs sont incapables d’utiliser la base de données ou éprouvent des problèmes considérables.	4 heures	Exclut les problèmes semblables à une reprise après sinistre.
3 – Élevée	Plusieurs utilisateurs sont incapables d’utiliser la base de données ou éprouvent des problèmes considérables. Les utilisateurs sont incapables d’utiliser la base de données ou éprouvent des pannes intermittentes.	8 heures	2 jours
4 – Moyenne	Les utilisateurs éprouvent des pannes mineures qui ont une incidence sur l’exécution normale des travaux OU ont	8 heures	3 jours



	plus de difficulté à réaliser leurs tâches (mais parviennent tout de même à les terminer).		
5 – Faible	Répercussions minimales, solution de rechange mise en place ou résulte d'un problème de formation. Nécessite des travaux de développement ou du soutien externe.	2 jours	Comme prévu

* Les heures sont prises en compte lorsqu'elles ont lieu entre 8 h et 17 h lors d'une journée normale de travail.

7. Période du marché

Le marché devrait débuter à la date d'octroi et prendre fin le **31 mars 2020**, avec l'option irrévocable de prolonger la période du marché d'au plus **trois (3)** années supplémentaires, se terminant au 31 mars 2023.

8. Coût estimatif

Le coût estimatif de la présente exigence n'excédera pas 75 000 \$ CAN, excluant toutes les taxes applicables pour la pleine durée du marché, y compris les délais de l'option.

9. Exception au Règlement sur les marchés de l'État et ententes commerciales applicables

Justification du fournisseur unique – Exception au *Règlement sur les marchés de l'État* :

d) les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise.

Le fournisseur doit être en mesure de répondre à tous les critères suivants :

- doit posséder le logiciel approprié requis pour offrir les services de soutien et d'entretien et permettre la manipulation efficace et précise de la base de données sur les substances désignées (c.-à-d., changements/améliorations, correction de bogues, etc.);
- doit accepter la responsabilité de toute répercussion découlant d'un changement apporté au logiciel utilisé pour offrir les services de soutien de la base de données.

Le fournisseur choisi est le seul vendeur en mesure de répondre à tous les critères susmentionnés et toutes les exigences décrites dans la Section 5 – Exigences du projet.

10. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

WSP Canada Inc.

11. Demandes de renseignements sur la soumission d'un énoncé de capacités

« Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits aux présentes, mai présenter un énoncé de capacités par écrit, de préférence par e-mail, à la personne de contact identifiés dans le présent avis au plus tard à la date et l'heure de le présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences. »

12. Date de clôture

Date de clôture: 19 octobre 2018

Heure de clôture: 2h:00, HAE



13. Autorité de contrat

Valérie Holmes

Spécialiste en Approvisionnement

Ressources naturelles Canada

580, rue Booth, 5ième étage,

Ottawa (Ontario), K1A 0E4

Téléphone: (343) 292-8371

Télécopieur: (613) 947-5477

Courriel: valerie.holmes@canada.ca